TSXV: NGC | OTC: NGPHF | XSTU: 0NG | FRA: 0NG

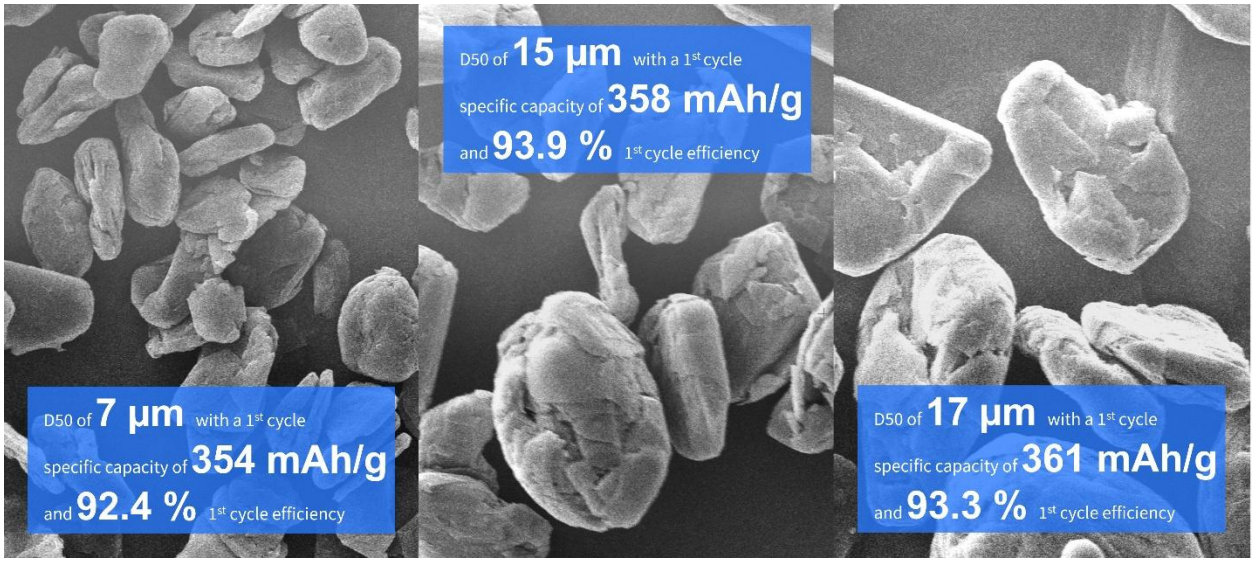
Northern Graphite fournit désormais des échantillons de matériaux d'anode pour batteries issus du graphite de LDI

Le présent document est une traduction du communiqué original en anglais; en cas de divergence, la version anglaise fait foi

19 février 2025 : Northern Graphite Corporation (TSX-V : NGC, OTCQB : NGPHF, FRA : 0NG, XSTU : 0NG) (la « Société » ou « Northern ») a le plaisir d'annoncer que, un an après la création de sa division des batteries, la Société fournit trois produits standards de matériaux d'anode pour batteries (« BAM »), ainsi que son matériau breveté Porocarb®, aux fabricants de batteries lithium-ion et de batteries entièrement à électrolyte solide.

« Il s'agit d'une étape importante dans la mise en œuvre de notre stratégie d'intégration verticale dans la chaîne d'approvisionnement des batteries, qui vise à nous positionner comme un fournisseur intégré, de la mine au marché, en mesure de répondre aux besoins particuliers des fabricants de batteries », a déclaré Hugues Jacquemin, chef de la direction. « Notre travail acharné porte ses fruits et nous progressons dans notre mission visant à fournir à l'industrie des batteries des solutions de carbone à haute performance, durables et d'origine locale. Les clients potentiels peuvent maintenant recevoir nos matériaux d'anode pour batteries en fonction des exigences particulières de leurs compositions chimiques de batteries. »

Le Groupe des matériaux pour batteries de Northern (« NGCBM ») a été créé il y a un an à la suite de l'acquisition des actifs et de l'équipe de R-D de la division des batteries du groupe allemand Heraeus. L'acquisition comprenait une licence de propriété intellectuelle permettant de développer, de produire et de vendre Porocarb®, un matériau de carbone dur poreux à haute performance développé au cours des dix dernières années et breveté par Heraeus afin d'améliorer l'efficacité et la rapidité des mécanismes de stockage de l'énergie. Grâce à son laboratoire ultramoderne entièrement opérationnel à Francfort, NGCBM pilote la stratégie de Northern, de la mine à la batterie, et se spécialise dans le développement de matériaux



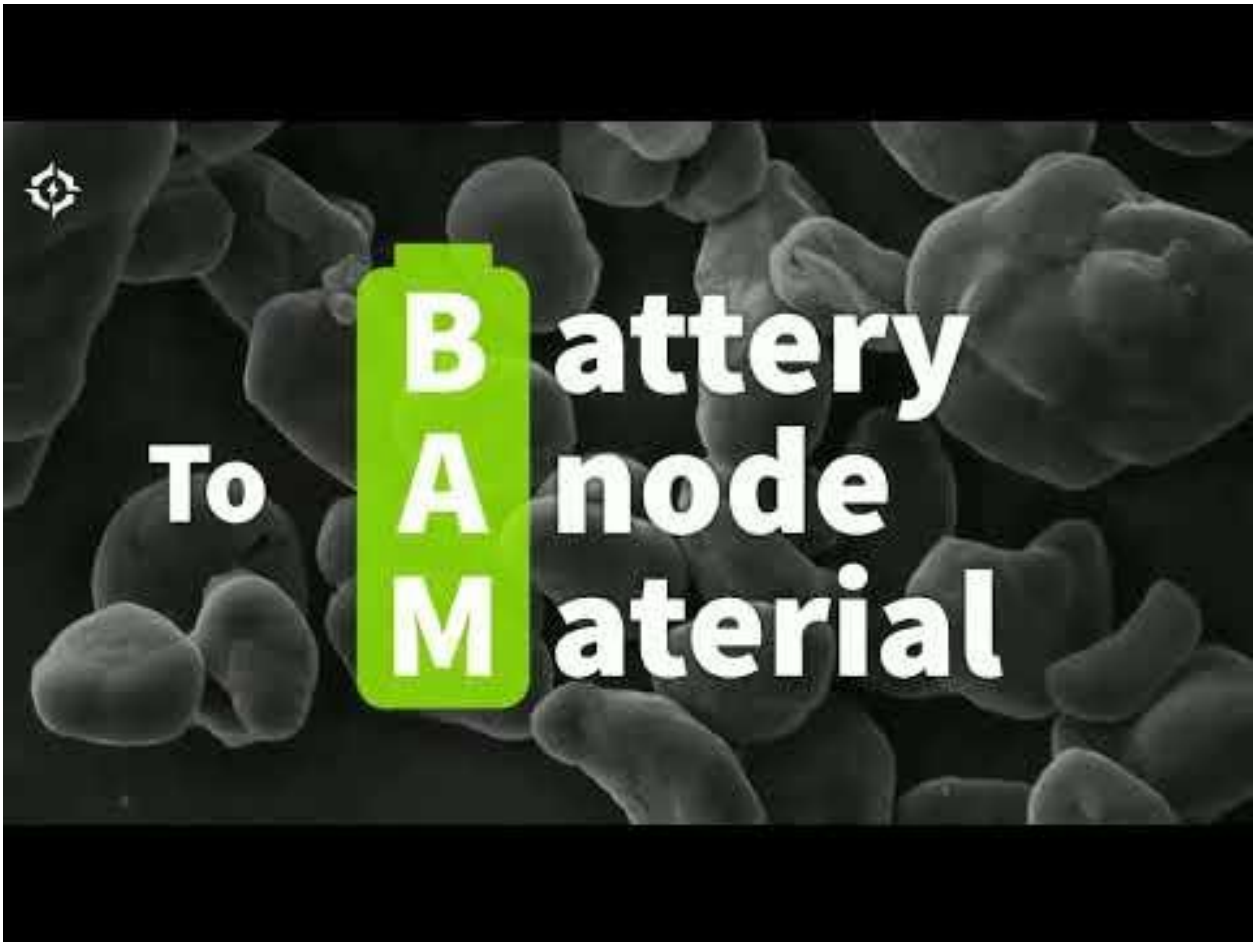
pour batteries à haute performance adaptés à l'évolution des besoins des fabricants de batteries pour véhicules électriques et des fabricants d'équipement d'origine.

Les trois qualités de démonstration BAM de Northern respectent les normes de l'industrie en matière de granulométrie, de densité tassée et de surface spécifique. Chacune possède des propriétés particulières visant à améliorer le rendement et l'efficacité des batteries.

Les matériaux d'anode pour batteries à base de graphite constituent le principal composant des batteries lithium-ion qui alimentent les véhicules électriques. Les qualités de démonstration BAM de Northern, produites à partir du graphite provenant de la mine phare Lac-des-Îles de la Société, au Québec, sont conçues pour améliorer le rendement des batteries et respecter les normes de l'industrie en matière de granulométrie, de densité tassée et de surface spécifique.

« Nous offrons maintenant des échantillons à des fins d'essai et de préqualification pour trois produits BAM différents, chacun présentant des propriétés particulières visant à améliorer le rendement et l'efficacité des batteries », a déclaré Moritz Hantel, Ph. D., vice-président, Innovation et gestion des produits. « Il s'agit d'une avancée importante pour Northern et ses partenaires technologiques, ainsi que pour nos travaux visant à alimenter l'avenir des batteries et du stockage d'énergie. »

Visionnez notre vidéo BOOM2BAM



https://www.youtube.com/watch?v=Ve0TlrOq0ZU

À propos de Northern Graphite

Northern est une société canadienne inscrite à la Bourse de croissance TSX et le seul producteur de graphite en paillettes en Amérique du Nord. Northern vise à devenir un chef de file mondial de la production de graphite naturel et de sa transformation en produits à forte valeur ajoutée essentiels à l'économie verte, notamment les matériaux d'anode pour les batteries lithium-ion et les véhicules électriques, les piles à combustible et le graphène, ainsi que les technologies industrielles de pointe.

Les actifs de graphite de Northern comprennent la mine Lac-des-Îles, au Québec, où la Société accroît la production afin de répondre à la demande croissante de ses clients industriels et à la demande future des fabricants nord-américains de batteries. La Société détient également le projet Bissett Creek, un projet de grande envergure situé en Ontario, ainsi que la mine Okanjande, en Namibie, entièrement autorisée et actuellement en mode de surveillance et d'entretien. Okanjande offre la possibilité d'accroître considérablement la production de graphite à moindre coût et dans un délai de mise en marché plus court que la plupart des projets concurrents. Tous les projets contiennent du graphite de qualité batterie et sont situés à proximité d'infrastructures, dans des territoires politiquement stables.

Pour les demandes des médias, veuillez communiquer avec :
Pav Jordan, vice-président, Communications
Courriel : pjordan@northerngraphite.com

Renseignements supplémentaires

Veuillez consulter le site Web de la Société à l'adresse https://www.northerngraphite.com/home/, le profil de la Société sur www.sedarplus.ca ou nos réseaux sociaux indiqués ci-dessous, ou communiquer avec la Société au 613 271-2124.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient certains « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne applicable en valeurs mobilières. Les énoncés et renseignements prospectifs sont souvent caractérisés par des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer », « potentiel » et « possible », ainsi que par d'autres termes semblables, ou par des énoncés selon lesquels certains événements ou certaines conditions « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment les plans de la Société visant à produire et à vendre des BAM et du Porocarb®, à accroître la production à LDI, à développer la mine Okanjande en Namibie et le projet Bissett Creek en Ontario, ainsi qu'à développer l'usine de matériaux d'anode pour batteries prévue à Baie-Comeau. Tous ces énoncés reposent sur des hypothèses et des analyses formulées par la direction en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances. Toutefois, ces énoncés sont assujettis à divers risques et incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont prévus, notamment des modifications imprévues des lois, règles ou règlements, ou de leur application par les autorités compétentes; le défaut d'autres parties de s'acquitter de leurs obligations; des troubles sociaux ou de travail; des variations des prix des produits de base; une défaillance ou une insuffisance imprévue des infrastructures; l'incapacité des études en cours ou envisagées de produire les résultats attendus ou des résultats qui justifieraient et appuieraient la poursuite des études, du développement ou des activités; et

l'incapacité d'obtenir le financement requis. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance excessive aux renseignements ou aux énoncés prospectifs.

Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué reposent sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés. Ces énoncés prospectifs sont formulés à la date du présent communiqué et sont expressément visés dans leur intégralité par la présente mise en garde. Sous réserve des lois applicables en valeurs mobilières, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus aux présentes afin de tenir compte d'événements ou de circonstances survenant après la date du présent communiqué.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation, au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX, n'assument la responsabilité du caractère adéquat ou de l'exactitude du présent communiqué.